



Les Rendez-vous en région d'AMARIS l'expertise des risques industriels à votre rencontre

**Vous cherchez des informations concrètes sur les dernières réglementations en matière de gestion des risques industriels ?
Vous voulez échanger avec des experts, des représentants des ministères ou des élus qui, comme vous, sont confrontés à ces problématiques ? **Rencontrons-nous le 9 avril à LYON !****

Ce Rendez-vous en région est organisé en partenariat avec :

MÉTROPOLE

GRAND LYON

TEMPS D'ÉCHANGES SUR L'ACTUALITÉ DES RISQUES INDUSTRIELS

Cette actualité est particulièrement riche. Depuis 2022, une loi, trois décrets et un nouvel outil d'alerte ont modifié le paysage de la gestion de crise. L'information préventive fait l'objet d'un investissement national que nous espérons porteur. Sur le terrain, l'impact des pollutions industrielles inquiète et mobilise les citoyens. PPRT, Plans intercommunaux de sauvegarde, référents risques communaux, FR-Alert, la journée nationale de la résilience (13 octobre), etc. : l'actualité récente impose une réflexion collective.

Ce temps d'échanges sera animé par le président et les administrateurs d'AMARIS, accompagnés d'experts pour répondre à vos questions sur les PCS-PICS, Fr-Alert, les PPRT, vos responsabilités, l'impact des pollutions industrielles, etc.

Aux côtés des élus du conseil d'administration d'AMARIS se tiendront à votre disposition les expertises de :

- > Soraya Benabdessadok, avocate exerçant en droit public
- > Philippe Chamaret, directeur de l'Institut Ecocitoyen
- > Sylvain Vergaert, représentant de la Direction Générale de la Prévention des Risques (Ministère de la Transition écologique)
- > Un représentant de l'association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques (AFPCNT)

Lieu & horaires

La rencontre se tiendra le 9 avril 2024 de 18h à 20h30 à
l'Hôtel de la Métropole
20 rue du Lac – Lyon
Salles A et B

Inscription obligatoire

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le site internet AMARIS www.amaris-villes.org. Pour toutes demandes, vous pouvez contacter l'équipe AMARIS au 01 79 35 35 97 ou par mail à l'adresse suivante : contact@amaris-villes.org

A propos d'AMARIS

L'association AMARIS, créée en 1990, regroupe environ 80 collectivités (communes et intercommunalités) concernées par les risques technologiques majeurs. Tous ses adhérents ont un ou plusieurs sites Seveso seuil haut sur leur territoire. L'association AMARIS a pour objectif de défendre l'intérêt des collectivités dans la mise en place de politique de gestion des risques industriels. AMARIS est présidée par Alban Bruneau, maire de Gonfreville-l'Orcher et vice-président de la Communauté urbaine du Havre. Les activités d'AMARIS bénéficient du soutien financier du ministère de la Transition écologique et de la Banque des territoires.